



Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'INSPECTEURS DE
L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ANNEE 2024**

Mardi 28 mai 2024

de 13h00 à 16h00 (horaire de métropole)

1^{ère} épreuve écrite d'admissibilité : durée 3 heures – coefficient 4

Epreuve composée d'une série de quatre à six questions à réponse courte se rattachant aux politiques sanitaires et sociales ou portant sur des éléments essentiels de droit public.

- 1 - Quels enjeux pour l'éducation thérapeutique du patient ?
- 2 - Le financement de la sécurité sociale
- 3 - La lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables
- 4 - La responsabilité des gestionnaires publics

IMPORTANT : TOUTES LES QUESTIONS DOIVENT ETRE TRAITEES